



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le 3 février 2014

Alain Macé
Etienne Maurau
Stéphane Prigent
IA-IPR de mathématiques

À
Mesdames et Messieurs les professeurs
de mathématiques des collèges publics
et privés sous contrat de l'académie de
Rouen

ENVOI PAR COURRIER ELECTRONIQUE

Objet : Olympiades de mathématiques en classe de quatrième

Rectorat

**Inspection Pédagogique
Régionale**

Dossier suivi par
Etienne Maurau

IA-IPR de mathématiques
Téléphone

02 32 08 91 20

02 32 08 91 23

Fax

02 32 08 91 24

Mél.

etienne.maurau@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex 1

Pour la septième année consécutive nous mettons en place des olympiades de mathématiques à destination des classes de quatrième. Comme les olympiades de mathématiques de premières générales ou technologiques (toutes séries) et les différents rallyes (CM2-sixième, troisième-seconde et terminale-Bac+1) organisés dans notre académie, ce concours est une action en faveur du rayonnement de la culture scientifique et du développement d'une démarche scientifique chez nos élèves.

1. Nature du concours – Déroulement de l'épreuve

Ces olympiades sont ouvertes aux élèves des classes de quatrième des collèges publics et privés sous contrat de l'académie, sur inscription par leur professeur de mathématiques. Il concerne particulièrement les élèves manifestant de l'intérêt pour les mathématiques ou repérés par leur enseignant pour leur aptitude à la recherche.

Bien que le nombre d'élèves inscrits ne soit pas limité, il nous paraît important de souligner que **cette épreuve n'a pas vocation à voir participer des classes entières.**

Le sujet est issu des propositions faites par des équipes de professeurs de chacune des académies pilotes. Nous avons choisi en commission inter-académique quatre exercices qui constituent l'épreuve de cette session, commune à six académies.

Les exercices proposés font appel aux notions « classique » du programme du collège mais n'abordent pas des questions traitées habituellement à la fin de l'année de quatrième. Ils devraient permettre de mettre en valeur l'aptitude à mettre en œuvre une démarche d'investigation et les capacités de raisonnements de nos élèves. Leurs énoncés peuvent être présentés de façon « ouverte » et laisser l'initiative aux candidats, ou s'éloigner des formes traditionnelles. Leur résolution demande des capacités de rédaction.

L'épreuve aura lieu le jeudi 3 avril de 13h30 à 15h30 (horaire modulable en fonction des contraintes propres à l'établissement).

Elle se déroulera dans chacun des établissements ayant déclaré des candidats, sous la surveillance du personnel de l'établissement. Il n'y aura pas de convocation.

On veillera à organiser un travail rigoureusement personnel, dans un cadre serein et spacieux. Les calculatrices seront autorisées ainsi que le matériel usuel de géométrie.

Les professeurs souhaitant organiser des ateliers ou des séances d'initiation aux mathématiques « olympiques » trouveront des exemples sur le site académique :

<http://maths.spip.ac-rouen.fr/?lang=fr> (rubrique Olympiades)

Le sujet de l'épreuve sera envoyé par courrier électronique au chef d'établissement, à destination du **professeur qui aura pris en charge l'organisation de ces olympiades dans l'établissement.**

Les élèves composeront sur des copies d'examen (telles celles utilisées pour le DNB) sur lesquelles ils porteront leurs numéros d'inscription.

2. Transmission et correction des copies

Couverts par l'anonymat assuré les numéros d'inscription, les travaux des élèves ayant composé seront acheminés par courrier vers le rectorat à l'attention des IA-IPR de mathématiques.

La correction des copies requiert la mobilisation d'un nombre suffisant d'enseignants afin de ne pas en faire une charge trop importante pour chacun.

Si vous êtes volontaire pour participer au suivi de ces olympiades, vous voudrez bien nous le communiquer par courrier électronique (etienne.maurau@ac-rouen.fr).

3. Inscription des candidats

Sous la responsabilité du chef d'établissement, la liste des candidats recensés par les professeurs de mathématiques est établie dans chaque collège public ou privé sous contrat de l'académie.

- Chaque candidat est identifié par le numéro R.N.E. de son établissement suivi d'un symbole à trois chiffres (001, 002, 003, etc).
- La liste doit être dressée dans une feuille de calcul (Excel ou Open-office) dénommée « olympiades_4e_RNE » selon le modèle figurant ci-dessous.

Cette liste sera close au plus tard le vendredi 14 mars 2014.

- La liste est ensuite transmise par un courrier électronique ayant pour objet : Olympiades_4e_nomducollège_RNE, à l'adresse : etienne.maurau@ac-rouen.fr.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Pour les IA-IPR de mathématiques
Etienne Maurau



Modèle d'inscription :

	A	B	C	D	E	F
1	Collège	<i>Nom_du_collège</i>				
2	RNE	0270123a				
3						
4	Numéro	Nom	Prénom	Code d'inscription	Professeur	
5	001	<i>nom1</i>	<i>prénom1</i>	0270123a001	<i>Nom du professeur de mathématiques de l'élève 001</i>	
6	002	<i>nom2</i>	<i>prénom2</i>	0270123a002	<i>Nom du professeur de mathématiques de l'élève 002</i>	
7	003	<i>nom3</i>	<i>prénom3</i>	0270123a003	<i>Nom du professeur de mathématiques de l'élève 003</i>	
8	004	<i>nom4</i>	<i>prénom4</i>	0270123a004	<i>Nom du professeur de mathématiques de l'élève 004</i>	
9						
10						
11						